

Par: par m. Vial.
124. Apr. 1662

A La Haye ce 12. d'April 1662.

Monsieur, Le Sieur Vial de Daillon s'en allant a Paris, pour de La retourner a Orangi, d'ou il y a pres d'un an qu'il est exilé, aura l'occasion de vous entretenir de tout ce qui le peut toucher, et ses affaires: surquoy je vous prie de l'entendre, et de luy departir vos meilleurs Conseils, & votre assistance pour ce qui pourra regarder son retour vers son Eglise, et sa conduite. Il m'a aussi fait entendre que son beaupere a certain procés par devant le Parlement d'Orangi, qu'il a sujet de tenir pour suspect, & de craindre que l'on le pourroit bien vuidier a son disadvantage par vangiance, pour avoir toujours adheré au parti de mon Neveu le Comte de Dona. Et c'est pourquoy ayant a sa requisition trouvé bon de vous autoriser de prendre cognoissance dud. Procés, & de le juger & décider avec tel assésurs impartiaux qu'il s'tant sur les lieux vous trouveroit convenir, je vous prie de luy faire avoir la plus prompte & equitable expedition de justice, qu'il peut attendre, & de luy ôter tout sujet de croire qu'il y pourroit avoir eu de la partialité au jugement dud. Procés. Il ne demande pas faveur, mais bonne & prompte justice, & c'est ce qui me le fait d'autant plus tost recommander, m'assurant que vous

qui en est un amateur, s'en sera bien aise d'obliger cet honneste
homme, et particulièrement aussi led^s S^r Vial, a qui j'ay
sujet de vouloir du bien, et de le procurer ou je pourray.
Je suis

Monsieur

vosre tresaffectionne
a vous faire salue
Anne le Clerc

Cher Monsieur

*Monsieur Huygens, Chevalier, Sieur
de Lubicem, Leetheem, Monickland, &c.
Premier Cassiller du Parace d'Orange
mon petit fils, & son Deputé en Court
de France. &c. est Paris.*



